

Nancy - Tomblaine - St-Max - Plage des deux rives

Légende

- Rue passante
- Rue ou autre surface bitumée non passante
- Rue ou route sous laquelle il est possible de passer
- Pelouse
- Pelouse avec arbres dispersés
- Sable
- Terrasses des guinguettes
- Zone privée ou à ne pas traverser (parterre de fleurs...)
- Bâtiment
- Bâtiment sous lequel on peut passer
- Végétation très dense, voire interdite à la traversée
- Végétation dense
- Hautes herbes, roseaux...
- Haie interdite au franchissement
- Clôture haute
- Clôture basse
- Mur haut
- Muret bas
- Limite nette de végétation
- Gros arbre ; petit arbre
- Table
- Banc
- Transat
- Jeu ou panneau d'information
- Borne à incendie, fontaine...
- Escalier
- Bloc rocheux ; groupe de rochers



métropole
GrandNancy

Carte réalisée en juin 2026
par Explo-rientation
<http://www.explo-orientation.com>
Découvrez nos autres parcours
en scannant le QR code !



© Toute reproduction ou adaptation,
sous quelque forme et par quelque procédé que ce
soit, même partielle, est interdite.

Nancy – Tomblaine – St-Max – plage des 2 rives

Objectif

Découvrir le site de la plage des 2 rives de Meurthe, à travers un parcours de 3 kms.

5 lieux à rejoindre – 5 questions posées

Au dos de cette feuille se trouve une carte sur laquelle le lieu du départ est indiqué par la lettre « D ». Cinq cercles violets sont également visibles : il faut vous rendre au centre de chacun des cercles, dans l'ordre de votre choix, pour trouver les réponses aux questions posées dans le tableau ci-contre.

Une application ludique et facilitante – idéale pour apprendre à lire une carte !

NB : il est possible de faire le parcours sans l'application, avec la carte classique en version papier. Si vous préférez faire ainsi, passez ce paragraphe.

Pour faciliter le déplacement, le parcours a été programmé dans l'application VIKAZIMUT, qu'il faut installer sur un téléphone. Pour cela, flashez le QR code ci-dessous, à gauche.



Quand l'application est installée, rendez-vous au départ. Il vous faudra accepter la géolocalisation de votre téléphone durant l'activité.

Une flèche indiquera à chaque instant votre positionnement sur la carte (vos enfants vont adorer !). A l'approche de l'arrivée sur l'un des lieux, le téléphone émettra un signal pour valider votre passage, possiblement un peu en avance (selon la sensibilité du GPS).

Pour achever le parcours

Après avoir visité les différents lieux, rejoignez l'arrivée signalée par la lettre « A ».

Scannez enfin le QR code ci-contre, à droite, pour envoyer vos réponses. Puis cliquez sur « envoyer les réponses » (ou « submit ») pour savoir si elles sont justes.

Au-delà des lieux à visiter, profitez de la beauté du site et explorez les activités !

Lieu	Question	Réponse
1	Avant de devenir la Plage des 2 Rives, un ancien lieu de baignade attirait dès la fin du XIX ^e siècle les habitants de Nancy et Tomblaine. En effet, créés en 1893 par Albert Poirel sur l'île de la Petite Méchelle, les « bains Poirel » proposaient des activités de natation, des espaces de détente et accueillaient même des entraînements militaires. <u>Sur ce panneau d'information situé près de l'embarcadère, 3 parcours touristiques proposés : « Centre historique », « Rives de Meurthe » et... ?</u>	
2	La passerelle de la Méchelle possède une structure fine et légère, pensée pour s'intégrer discrètement dans le paysage. Ceci permet de limiter son impact visuel sur le paysage de la Meurthe. <u>Depuis cette passerelle, dans quel ordre, de gauche à droite, peut-on observer les édifices suivants : le stade Marcel Picot, la Cathédrale Notre-Dame de l'Annonciation (dont on aperçoit les deux tours), les anciens Grands Moulins (dont on aperçoit le toit), l'antenne du plateau de Malzéville ?</u>	
3	Le principal objectif d'une forêt Miyawaki est de créer rapidement une forêt favorisant la biodiversité. Pour cela, la commune de Tomblaine a planté ici des arbres sur 2500 m ² en 2024. <u>Quel arbre n'est pas mentionné dans la strate arbustive : l'églaïer commun, le poirier sauvage ou le noisetier ?</u>	
4	<u>Quel type d'arbre est présent ici ?</u> Indice : il est très fréquemment planté le long des berges de la Meurthe pour stabiliser les sols et résister à l'humidité.	
5	Avant son utilisation actuelle, le château de Saint-Max était une résidence de villégiature. Il fut racheté par la commune de Saint-Max en 1955. <u>Depuis, quelle fonction le château n'a-t-il pas occupé : une école primaire, un centre de rééducation physique ou une pharmacie ?</u>	